

NEGOCIATION PARITAIRE SUR LA REPRESENTATIVITE

L'UPA veut développer le dialogue social

dans les secteurs composés de petites entreprises

En introduction à la réunion paritaire de ce jour sur la représentativité et le financement des partenaires sociaux, le Vice-Président de l'UPA Jean Lardin, chef de file de l'UPA dans cette négociation, a fait la déclaration qui suit :

« A ce stade de la négociation, et tout en étant solidaire de l'ensemble de la délégation patronale, notamment de son chef de file Patrick BERNASCONI, je tiens à réaffirmer avec conviction l'attachement de l'UPA au développement du dialogue social notamment pour les secteurs composés de petites entreprises.

Comme chacune des organisations syndicales de salariés l'a fait, l'UPA souhaite rappeler que l'accord paritaire signé le 12 décembre 2001 répond à notre préoccupation commune de renforcer l'effectivité de la représentation collective du personnel, en prenant en compte les spécificités des petites entreprises et en veillant à la totale transparence de son financement.

Aujourd'hui, nous le savons, l'application concrète de l'accord du 12 décembre 2001 relève de la « bonne volonté » du Gouvernement.

Mais l'UPA considère que la négociation actuelle manquerait son objectif si elle ne reconnaissait pas l'intérêt de ce type de dispositif pour créer et généraliser, sur tout le territoire, un dialogue social adapté aux petites entreprises qui ne sont pas dimensionnées pour procéder à des négociations en interne. »

-UPA-

53, rue Ampère – 75017 Paris - Tél. : 01.47.63.31.31 - Fax : 01.47.63.31.10 - Mel : upa@upa.fr

Contact presse :

Jean-Côme Delerue – Tél : 01.47.63.31.31 – 06.77.64.40.78